



Temporaire Sun Life
Guide du Client



La vie est plus radieuse sous le soleil

Table des matières

La Temporaire Sun Life pourrait être la première étape que vous prenez pour atteindre une sécurité financière et un mode de vie sain!	3
Quels sont les avantages de la Temporaire Sun Life?	3
Comment la Temporaire Sun Life peut-elle répondre aux besoins d'assurance-vie de ma famille?	4
Comment la Temporaire Sun Life peut-elle répondre aux besoins d'assurance-vie de mon entreprise?	4
Quelles sont les durées d'assurance offertes pour la Temporaire Sun Life?	5
Quelles sont les formules d'assurance offertes?	6
La Temporaire Sun Life est renouvelable et transformable. Qu'est-ce que cela veut dire?	6
Puis-je modifier la durée de l'assurance?	7
Suis-je admissible aux taux préférentiels en fonction de mon état de santé?	7
Quand la couverture de la Temporaire Sun Life expire-t-elle?	7
Y a-t-il une différence si je paie mes primes mensuellement ou annuellement?	8
Garanties facultatives	8
Choisir une solution à votre mesure	10
Garantie à valeur ajoutée	10
Prestation du vivant de la personne assurée	10
Le saviez-vous?	11

La Temporaire Sun Life pourrait être la première étape que vous prenez pour atteindre une sécurité financière et un mode de vie sain!

L'assurance-vie Temporaire Sun Life fournit une couverture temporaire avantageuse pour vous protéger vous-même, votre famille ou votre entreprise. C'est une solution d'assurance-vie souple pour vos besoins d'aujourd'hui que vous pourrez adapter aux besoins de demain.

Quels sont les avantages de la Temporaire Sun Life?

- ✓ Protection d'assurance-vie abordable
- ✓ Souplesse nécessaire pour l'adapter à l'évolution de vos besoins
- ✓ Durées qui répondent aux besoins à court terme et à long terme
- ✓ Primes renouvelables garanties
- ✓ Transformable en assurance-vie permanente quand vous le voulez
- ✓ Garanties facultatives pour faire de votre contrat la solution d'assurance-vie qu'il vous faut

Comment la Temporaire Sun Life peut-elle répondre aux besoins d'assurance-vie de ma famille?

La Temporaire Sun Life peut répondre du même coup aux besoins de tous les membres de votre famille, à un tarif abordable. Elle prévoit le versement d'un capital exempt d'impôt à votre décès, qui peut aider à :

- ✓ fournir des fonds pour rembourser un prêt hypothécaire ou une autre dette
- ✓ épargner pour les études postsecondaires de vos enfants
- ✓ remplacer votre revenu
- ✓ créer un patrimoine pour vos héritiers ou faire un don à un organisme de bienfaisance de votre choix ou à votre alma mater

La Temporaire Sun Life offre aussi la garantie facultative Assurance temporaire d'enfant, ce qui permet d'avoir un contrat qui assure tous les membres de votre famille. Vous pourrez acheter une assurance additionnelle pour un enfant lorsqu'il est âgé de 18 à 25 ans pour un montant allant jusqu'à 10 fois le montant de l'Assurance temporaire d'enfant. Cela garantit l'assurabilité future de l'enfant.

Comment la Temporaire Sun Life peut-elle répondre aux besoins d'assurance-vie de mon entreprise?

La protection de votre entreprise est l'une de vos plus grandes priorités. L'assurance Temporaire Sun Life est une protection économique qui prévoit le versement d'un capital exempt d'impôt au décès, qui peut aider à :

- ✓ prémunir votre entreprise contre la perte d'un employé clé
- ✓ rembourser des marges de crédit ou des prêts commerciaux
- ✓ financer les conventions d'achat-vente



Grâce à l'option multiassurance de la Temporaire Sun Life, jusqu'à 5 partenaires d'affaires peuvent être assurés sous un même contrat. Les garanties facultatives Protection de l'entreprise et Protection du partenaire d'affaires sont d'autres options qui vous permettent d'adapter la protection à la croissance de votre entreprise.

Quelles sont les durées d'assurance offertes pour la Temporaire Sun Life?

La Temporaire Sun Life prévoit des durées de 10, 15, 20 ou 30 ans. Les primes sont uniformes et garanties pour la durée choisie. Par exemple, si la durée est de 30 ans, cela veut dire que les primes demeurent inchangées pendant 30 ans. À la fin de cette période, elles se renouvellent et leur tarif augmente.

Âge à l'établissement :

T10 :	de 18 à 75 ans
T10 avec la garantie Protection-renouvellement :	de 18 à 65 ans
T15 :	de 18 à 70 ans
T20 :	de 18 à 65 ans
T30 :	de 18 à 55 ans

Avec l'option assurances combinées, vous pouvez choisir différentes durées d'assurance sous un même contrat de Temporaire Sun Life. Par exemple, vous pouvez combiner en un seul contrat une temporaire de 30 ans pour protéger votre prêt hypothécaire et une temporaire de 15 ans pour payer les frais d'études futurs de vos enfants. Vous avez la possibilité de créer une solution d'assurance-vie adaptée à vos besoins particuliers.

Votre conseiller peut vous aider à choisir la ou les durées d'assurance qui conviennent pour vous-même, votre famille ou votre entreprise.

Quelles sont les formules d'assurance offertes?

Dans le cadre de la Temporaire Sun Life, vous pouvez choisir une couverture sur une tête, une couverture sur deux têtes payable au premier décès et une couverture multiassurance.

- **Contrats d'assurance sur une tête** – ne couvrent qu'une seule personne.
- **Contrats d'assurance sur deux têtes payables au premier décès** – couvrent deux personnes et prévoient le versement d'un capital-décès libre d'impôt au premier décès à survenir chez les personnes assurées. Cette couverture comprend la garantie Assurance de survivant, qui permettra à la personne assurée survivante de demander un nouveau contrat dans les 90 jours suivant le premier décès. Aucune preuve d'assurabilité n'est requise.
- **Contrats multiassurance** – peuvent assurer jusqu'à 5 personnes sous un même contrat.

La Temporaire Sun Life est renouvelable et transformable. Qu'est-ce que cela veut dire?

La Temporaire Sun Life est renouvelable jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche du 85^e anniversaire de la personne assurée ou, s'il s'agit d'un contrat sur deux têtes payable au premier décès, l'anniversaire du contrat le plus proche du 85^e anniversaire de la personne assurée la plus âgée. Les primes se renouvellent en fonction de la durée d'assurance choisie. Par exemple, si vous avez acheté une Temporaire Sun Life 20 ans, les primes ne changeront pas pendant les 20 premières années. À la fin de la période de 20 ans, elles se renouvelleront à un tarif plus élevé, puis demeureront uniformes pendant les 20 prochaines années, et ainsi de suite jusqu'à l'âge de 85 ans. Le renouvellement se fait automatiquement et aucune preuve médicale n'est requise. Vos primes initiales et vos primes de renouvellement sont garanties pour la durée du contrat.

La valeur que revêt le droit de transformation est l'un des plus précieux atouts de la Temporaire Sun Life. Et sa souplesse fait que vous pourrez la modifier pour suivre l'évolution de vos besoins d'assurance-vie. Vous pouvez transformer votre couverture d'assurance temporaire en un contrat d'assurance-vie permanente offert pour la transformation, sans avoir à présenter de preuves médicales supplémentaires, quel que soit votre état de santé au moment de la transformation. Il faut faire cette dernière avant l'anniversaire du contrat le plus proche du 75^e anniversaire de la personne assurée ou, s'il s'agit d'un contrat sur deux têtes payable au premier décès, avant l'anniversaire du contrat le plus proche du 75^e anniversaire de la personne assurée la plus âgée.

Puis-je modifier la durée de l'assurance?

Oui. Selon votre âge, vous pouvez modifier votre Temporaire Sun Life 10 ans ou 15 ans en un contrat Temporaire Sun Life 20 ans ou 30 ans, au cours des 7 années qui suivent l'établissement du contrat. Cela vous donne une grande souplesse pour pouvoir couvrir vos besoins d'assurance temporaire à plus long terme sans avoir à fournir de preuves médicales.

Suis-je admissible aux taux préférentiels en fonction de mon état de santé?

Oui. La tarification préférentielle est offerte pour la Temporaire Sun Life en fonction de votre âge et du montant d'assurance que vous demandez. La prime que vous payez sera basée sur votre état de santé et votre style de vie.

Quand la couverture de la Temporaire Sun Life expire-t-elle?

Pourvu que les primes soient payées, la couverture est maintenue jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche du 85^e anniversaire de naissance de la personne assurée. Dans le cas des contrats sur deux têtes payables au premier décès, la couverture est maintenue jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche du 85^e anniversaire de la personne assurée la plus âgée.



Y a-t-il une différence si je paie mes primes mensuellement ou annuellement?

Vous pouvez payer vos primes annuellement, ou mensuellement par prélèvements bancaires. Si vous payez mensuellement, les primes seront légèrement plus élevées. Pour calculer la prime mensuelle, multipliez la prime annuelle totale par 0,09. Par exemple, si la prime annuelle est de 400 \$, multipliez ce montant par 0,09 et vous obtiendrez un montant de 36 \$ par mois pour un total de 432 \$ par année.

Garanties facultatives

Il est important que votre assurance-vie réponde à vos besoins. Vous pourrez créer celle qu'il vous faut à vous en y ajoutant les garanties facultatives dont vous avez besoin.

Garantie Protection-renouvellement – Si vos besoins actuels d'assurance se prolongent au-delà de 10 ans, vous voudrez peut-être ajouter la garantie Protection-renouvellement (offerte avec la Temporaire Sun Life 10 ans). En ajoutant cette garantie, vous payez une prime légèrement plus élevée aujourd'hui pour pouvoir bénéficier de primes de renouvellement moins élevées et plus abordables plus tard (par rapport à la Temporaire Sun Life 10 ans sans cette garantie).

Garantie Assurance temporaire d'enfant¹ – Offrez à vos enfants une petite couverture d'assurance temporaire pour les aider à démarrer du bon pied. Lorsqu'ils auront entre 18 et 25 ans, vous pourrez l'augmenter. Le montant de la nouvelle assurance peut aller jusqu'à 10 fois celui de l'Assurance temporaire d'enfant d'origine. Aucune preuve d'assurabilité n'est requise.

Garantie Décès accidentel – Prévoit le versement d'un capital supplémentaire au bénéficiaire désigné si la personne assurée décède des suites d'un accident.

Garantie Exonération en cas d'invalidité totale² – Permet de maintenir en vigueur votre couverture d'assurance avantageuse si une personne assurée devient totalement invalide et incapable de toucher un revenu entre son 18^e et son 60^e anniversaire de naissance. Tant que durera l'invalidité de cette personne, nous paierons les primes de l'assurance Temporaire Sun Life et des garanties facultatives ajoutées au contrat.



Garantie Exonération en cas d'invalidité du propriétaire² – Permet de maintenir en vigueur votre couverture d'assurance-vie avantageuse si le propriétaire du contrat devient invalide et incapable de toucher un revenu. Tant que durera l'invalidité de ce dernier, nous paierons les primes de l'assurance Temporaire Sun Life et des garanties facultatives ajoutées au contrat.

Garantie d'assurabilité – Vous donne la possibilité de souscrire de l'assurance-vie supplémentaire, selon l'âge atteint, sans avoir à fournir de preuves médicales. Grâce à cette garantie, vous pouvez acheter de l'assurance tous les 3 ans ou après un événement de la vie comme un mariage ou la naissance d'un enfant.

Garantie Protection de l'entreprise – Vous donne la possibilité d'augmenter le montant de votre couverture d'assurance au fur et à mesure que votre entreprise prendra de l'ampleur. Grâce à cette garantie, vous pouvez souscrire de l'assurance supplémentaire en fonction de la valeur accrue de votre entreprise, sans avoir à fournir de preuves médicales.

Garantie Protection du partenaire d'affaires – Conçue pour les entreprises qui comptent au moins 3 partenaires, cette option procure une garantie d'assurabilité advenant le décès d'un d'entre eux. Chaque partenaire assuré survivant peut souscrire une assurance-vie supplémentaire après le premier décès à survenir chez les personnes assurées, sans avoir à fournir de preuves médicales.

1 Si votre enfant est l'une des personnes assurées par un contrat d'assurance-vie et qu'il décède avant l'âge de 15 jours, le capital-décès ne sera pas versé et toutes les primes payées pour l'assurance seront remboursées au propriétaire du contrat.

2 Vous n'aurez pas droit à ce que prévoit cette garantie si l'invalidité est directement ou indirectement due ou liée au fait que la personne assurée commettait ou tentait de commettre une infraction criminelle.

Ce guide donne un aperçu général des caractéristiques de la Temporaire Sun Life et des garanties offertes pour ce produit. Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec votre conseiller.

Choisir une solution à votre mesure

Votre situation est unique. Avec l'aide de votre conseiller, vous pouvez adapter votre contrat Temporaire Sun Life à vos besoins d'aujourd'hui, tout en étant tourné vers ceux de demain. La Sun Life et la Temporaire Sun Life peuvent vous mettre sur la bonne voie d'atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Garantie à valeur ajoutée

Prestation du vivant de la personne assurée

Cette prestation est offerte du vivant de la personne assurée pour tous les produits d'assurance-vie de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Elle ne fait pas partie de votre contrat. La compagnie peut, à sa discrétion, l'approuver dans certaines circonstances. Si la personne assurée souffre d'une maladie terminale et que son espérance de vie est de moins de 24 mois, elle recevra un paiement unique de 50 % du montant de la couverture de base du contrat, jusqu'à concurrence de 250 000 \$. Comme vous pouvez l'utiliser selon vos besoins, la prestation vous offre plus de sécurité. La prestation du vivant de la personne assurée est offerte pour des raisons humanitaires et est soumise aux dispositions en vigueur au moment de la demande.





Le saviez-vous?

Si votre état de santé ou votre assurabilité change entre le moment où vous demandez l'assurance et celui où vous recevez votre contrat, il est possible que nous exigions des preuves d'assurabilité. Si vous payez votre contrat lorsque vous demandez l'assurance, vous pourriez bénéficier d'une protection temporaire immédiate, en vertu d'une note de couverture, pendant que nous traitons la demande. Les dispositions, conditions et exclusions de cette assurance temporaire sont indiquées dans la note de couverture. On y explique également quand et dans quelles circonstances l'assurance prend fin. Si vous ne payez pas au moment de demander l'assurance et que vous ne bénéficiez pas de l'assurance en vertu d'une note de couverture, votre protection entrera en vigueur seulement lorsque toutes les conditions suivantes auront été remplies :

- votre contrat vous a été livré;
- vous avez versé le premier paiement;
- vous nous avez fourni, s'il y a lieu, les preuves requises qui montrent que votre assurabilité n'a pas changé entre le moment où vous avez demandé l'assurance et la livraison du contrat.

Pourquoi choisir la Sun Life?

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale. Au Canada, nous avons commencé à vendre de l'assurance-vie en 1871. Depuis, l'engagement que nous avons pris d'aider les gens à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain grâce à des produits de pointe, des conseils d'expert et des solutions novatrices nous a permis de faire connaître la Sun Life, une marque en laquelle les gens ont confiance.

Le saviez-vous?

À l'automne 2018, nous avons lancé le réseau Lumino Santé. La création de cette plateforme est un moyen pour la Sun Life d'honorer son engagement d'aider les Canadiens à atteindre un mode de vie sain. À titre de premier réseau canadien de ressources en santé, [LuminoSante.ca](https://www.luminosante.ca) aide les personnes à trouver des professionnels de la santé à proximité en quelques clics. Le réseau leur donne aussi accès à des ressources et à des innovations qui encouragent un mode de vie sain. En 2019, Lumino Santé a gagné un prix de PwC dans la catégorie Réinventeur pour sa plateforme novatrice qui a changé le visage de l'industrie.

Lumino
Santé

Une innovation de la  Sun Life

Des questions? Nous sommes là pour vous aider.

Demandez à votre conseiller de vous parler de la Sun Life dès aujourd'hui!

Pour en savoir plus, visitez le site [sunlife.ca](https://www.sunlife.ca).

Appelez le 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433).

Nous travaillons pour vous aider à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

